







ECOLE SAINTE MARIE Sainte Marie

3 Rue de l'Etang

44270 ST ETIENNE DE MER MORTE

RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

Dossier de rentrée scolaire à retoumer au plus tard le lundi 20/06/2022.

Vous trouverez à l'intérieur :

- Contribution 2022-2023p 2	- Modalités de paiementp 3	Demande de prélèvementp 4	. Faire un donp 5	Adhésion Membre Actifp 6-7	Bonnes vacancesp8
1	1	1	4	1	4

pour pouvoir fonctionner, celui-ci constitue la personnalité juridique de l'établissement. L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est une association Loi 1901. Chaque établissement doit être doté d'un OGEC

A quoi sert l'OGEC?

- Assurer la gestion de l'école
- Assurer les travaux d'entretien
- Gérer les emplois du personnel non enseignant (2 personnes cette année)

Street 303 819 747 00012 at triadal ogec44270@gmail.com www.saintemarie-saintetienne.fr OGEC - 5 rue de l'étang - 44270 SAINT LITRINE DE MER MORTE 🕿 : 02 40 31 15 18

✓ Contribution 2022-2023

Le montant de la <u>contribution mensuelle est fixé à 29,50€</u>, soit 295€ pour l'année 2022-2023. Cela s'explique par une baisse du nombre d'élèves au fil des années, malgré une hausse des charges fixes.

Cette contribution est affectée à la participation :

- ✓ Au budget pédagogique,
- ✓ A la culture chrétienne,✓ A la gestion immobilière,
- ✓ A la gestion administrative et associative
- ✓ Ainsi qu'à l'assurance scolaire (souscrite auprès de Saint-Christophe Assurances).

Aux termes du Code de l'éducation (article R. 442-48), la contribution des familles est demandée :

- Pour couvrir les frais afférents à l'enseignement religieux et à l'exercice du culte;
- Pour le règlement des annuités correspondant à l'amortissement des bâtiments scolaires et administratifs affectés aux classes sous contrat, pour l'acquisition du matériel d'équipement scientifique, scolaire ou sportif, ainsi que pour la constitution d'une provision pour grosses réparations de ces bâtiments.

OGEC - 3 run de l'étang - 44270 SAINT EJERNNE DE MER MJORFE - 🕿 : 0.2 40 31 15 18 suret 308 819 747 00012 - c mail - ogec44270@gmail.com | www.saintemane-saintetrenne.fr



ADHÉSION MEMBRE ACTIF

OGEC ECOLE SAINTE-MARIE - ST ETIENNE DE MER MORTE

		_								_	_
Date :	□ Ne souhaite pas devenir membre actif de l'OGEC de l'école Sainte-Marie, de Saint-Etienne de Mer Morte.	Etienne de Mer Morte, participer aux Assemblées générales, en prenant part aux décisions importantes concernant l'Établissement pour l'année scolaire 2022/2023 et respecter ses statuts.	☐ Souhaite devenir membre actif de l'OGEC de l'école Sainte-Marie, de Saint-	•, en classe de	Parent de	Adresse email@@	Coordonnées téléphoniques	Je soussigné (nom et prénom)			
Signature :	de l'OGEC de l'école Sainte-Marie, de	mblées générales, en prenant part aux ablissement pour l'année scolaire	SEC de l'école Sainte-Marie, de Saint-	, en classe de							

(with 3 runde lineage 442/0 SAINTETIENNE DE MER MORTE 32 02 40 31 15 18 siret 302 414 747 (0011) e mail ojjec44270@jmail.com www.saintemarie-saintetienne.fr





A Saint-Etienne de Mer Morte, Le 15 mai 2022 A l'attention des parents d'élève(s)

Chers parents,

Nous vous rappelons que l'adoption des nouveaux statuts de l'OGEC au cours de l'année scolaire 2016/2017 a entrainé un changement au niveau des membres de l'OGEC.

Ce changement de statut a été réalisé à la demande de l'UDOGEC afin d'harmoniser les statuts des OGEC, de tenir compte des spécificités de notre territoire, et permettre un fonctionnement simple des OGEC dans le respect des textes de l'Education Catholique et dans un cadre statutaire sécurisé.

Le changement principal en tant que parent est la suppression des parents d'élèves comme membre actif de fait, prévue dans les anciens statuts. Seuls sont désignés comme membre actifs dans les nouveaux statuts ceux, qui en raison de l'intérêt qu'ils portent aux buts de l'association, sont admis en cette qualité par le Conseil d'Administration sur demande d'adhésion écrite.

Cette adhésion en tant que membre actif, vous permet de prendre part au vote des assemblées générales, et de participer aux décisions importantes concernant l'établissement pour l'année scolaire.

Depuis la rentrée 2017/2018, nous vous demandons tous les ans votre confirmation écrite de demande d'adhésion en tant que membre actif ou non au sein de l'OGEC de l'école de votre (vos) enfant(s).

L'Equipe Ogec

OGIC 3 rue de Frang. 44270 SAINTERENNE DE MER MORET. 🕿 102 40 31 15 18 Shet 308 319 747 00012 e mail. <u>ogec44270@gmail.com</u> www.saintemarie.saintetienne.fr

Modalités de paiement

Le règlement par prélèvement automatique se fera le 8 de chaque mois.

Ce système de paiement est préconisé par l'OGEC et évite les transactions d'argent dans le cartable des enfants, une grande partie des familles ayant déjà adopté ce système.

Pour cela, merci de remplir l'imprimé: "Demande de prélèvement/autorisation de prélèvement "ci joint et d'y joindre un relevé d'identité bancaire.

Pour toutes informations concernant votre règlement vous pouvez contacter l'OGEC à l'adresse mail suivante : ogec44270@gmail.com

OGEC - 3 are del'etang. 44270 satri LHENNEDE MERMORTE. \$\overline{

Demande de prélèvement/autorisation de prélèvement

Nom:
Prénom :
Adresse:
N° téléphone :
Mail:
Mode de règlement :
□ Prélèvement de 29,50€ chaque mois (de septembre à juin)
□ Chèque annuel de 295€ (à retourner avec ce coupon)
$\overline{\text{RIB}}: \square$ A transmettre avec ce coupon en cas d'adhésion à ce mode de règlement ou si changement de coordonnées bancaires
□ RIB déjà transmis pour les années antérieures et pas de changement de coordonnées bancaires
Dour toutos demandos particuliàres concernant le mode de réclement

DIGEC 3 rue de l'etang. 40,270 SAINT ETILINNE DE MER MORTE. 🕿 : 02.40.3; 15.18. Siret 308.819.747.00012. c. mail: ogec44270@gmail.com. www.saintemarie.saintetienne.tr

✓ Faire un Don

Vous souhaitez apporter votre soutien à l'école de votre enfant?

Vous pouvez soutenir les projets de l'établissement en versant un don.

Particuliers : 66% du don vient en réduction de l'impôt sur le revenu. Ainsi un don de 100 € ne coûte que 34 € dans la limite de 20% du revenu imposable.

 $\underline{\sf Entreprises}$: 60% du don est déductible des impôts dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires

Je soutiens l'enseignement catholique de l'OGEC de Saint-Etienne de Mer Morte
Je renvoie ce coupon, avec mon chèque à l'ordre de l'OGEC de Saint-Etienne de Mer Morte
Je fais un don de :
□ 30 € □ 50 € □ 100 € □ 150 € □ Autre montant :€
Un reçu fiscal vous sera envoyé, merci de compléter les informations ci-dessous :
Civilité : □ M. □ Mme □ Entreprise Nom :
Adresse: Ville: Ville: Email: Téléphone (facultatif):
Fait à
Date:
Signature:

Order: 3 run de l'islang. 442/0 SAINTETIENNE DE MER MENTE 🕿 . 02 40 31 15 18 siret 302 819 747 00017 - c mail ogec44270 @gmail.com www.saintemarie-saintetienne fr